

SUJET N°5

Il a été réaffirmé que les moyens nécessaires doivent absolument être mis en œuvre pour que tous les élèves maîtrisent parfaitement, à l'issue de l'école primaire, les savoirs basiques que sont la lecture, l'écriture, le calcul. (Dans le temps qui nous a été imparti, il a été impossible de se livrer à un examen critique plus précis des programmes).

L'enseignement dispensé au collège doit en effet constituer une phase d'approfondissement de ces savoirs élémentaires, et non de répétition.

Face à la proportion d'élèves « en échec scolaire » a été mise en question l'adaptation du collège unique à son public : les élèves en difficulté ne trouvent pas leur place dans sa structure actuelle. C'est pourquoi à la question initiale s'est substituée une réflexion sur l'amélioration du système scolaire.

Les voies professionnelles et technologiques, qui sont souvent des pis-aller, doivent être valorisées. Le collégien (encore jeune pour se décider) doit par ailleurs pouvoir choisir cette orientation sans qu'elle soit définitive et irréversible. Il s'agit alors de créer des pré-filières et de multiplier les « passerelles » entre les différentes voies d'enseignement.

Au sujet des matières fondamentales : lire, écrire et compter sont des compétences qu'il faut maîtriser pour entrer en collège. Il faudrait donc se recentrer sur « les bases » et revaloriser le travail manuel qui semble être de plus en plus abandonné.

Une des missions de l'Ecole est de faire en sorte que les élèves soient égaux devant les apprentissages. On peut donc regretter par exemple, qu'en technologie la confection d'objets ne soit pas gratuite pour les élèves, creusant ainsi des inégalités.

SUJET N°8

D'une façon générale, l'école ne doit pas être tenue comme responsable de tous les maux de la société comme le laisse sous entendre les sujets prospectifs distribués pour le débat. L'école n'est pas hermétique aux bouleversements qu'a subi la société. Pour donner des éléments de réponses à la question posée, plusieurs thèmes ont été abordés :

Pour motiver les élèves et les faire travailler efficacement il faut poursuivre, et améliorer les dispositifs d'accompagnements pédagogique (aide, soutien, études dirigées, etc...) existants.

Mais un manque de moyens évident empêche l'évolution de ces structures.

Face à des groupes d'élèves hétérogènes du point de vue de leurs niveaux, de leurs difficultés et de leurs motivations, la pédagogie différenciée permet une amélioration de la motivation des élèves. **Mais les effectifs des élèves dans les classes et un certain manque de liberté pédagogique rendent de plus en plus difficile l'installation d'une vraie pédagogie différenciée** et par conséquent la rendent de moins en moins efficace.

L'évaluation par une note, **la valorisation** et la peur du redoublement tiennent une place importante dans la motivation des élèves. Il serait positif de tenir compte, encore plus des appréciations liées aux moyennes, car elles mettent l'accent sur les efforts réalisés et sur les progrès des élèves.

Il semblerait qu'une partie de la motivation des élèves s'efface devant l'avenir incertain que leur offre la société (les médias insistent sur la réussite facile). Le goût de l'effort disparaît. C'est sur ce point qu'il a été rappelé que **le rôle des parents est essentiel**. De plus, il faut revaloriser tous les métiers mais cela dépasse le cadre de l'Ecole. Ainsi, le rôle des médias n'est pas négliger. Enfin, il a été mis en avant que la spécialisation des apprentissages liée à une orientation trop précoce est à éviter. Un enseignement général doit être présenté aux élèves afin que le choix d'une orientation soit pertinente.

SUJET N°21

Au terme des discussions, quatre grandes idées sont apparues :

- 1- Le formulaire délivré comme support de la réflexion pose problème : en effet, le contexte de « décentralisation » est présenté comme un fait posé qui ne peut être remis en cause. Or, l'assemblée s'interroge sur les conditions d'égalité engendrées par cette mesure : certains établissements ne risquent-ils pas d'être privilégiés au détriment d'autres ?
- 2- Plus que la création d'un poste de directeur administratif qui se contenterait de créer un nouveau rouage administratif, il nous semblerait plus important de doubler les postes de secrétaires. En effet, depuis quelques années, le nombre de formalités administratives s'est accru sans que pour autant les effectifs soient modifiés. Il semblerait donc essentiel que l'ensemble de ces personnels bénéficient d'une revalorisation.
- 3- Il paraît important de souligner que le collège est une structure humaine qui doit protéger ses valeurs. C'est le rôle de l'institution, conformément, rappelons le, aux principes du droit régalien, de protéger les personnels qui font de l'école un lieu de vie. Faut-il donc à tout prix faire d'eux des techniciens ? La réponse semble clairement négative. Ce que nous gérons, ce sont des élèves. A quoi bon créer un nouveau poste de directeur administratif ? L'école n'est pas une entreprise.
- 4- Ainsi, les acteurs de l'école (personnels, parents d'élèves, élèves) souhaitent qu'on leur reconnaisse non pas exclusivement une valeur administrative mais une valeur HUMAINE et AFFECTIVE. Voilà pourquoi, il faut conserver les personnels en tant que membres de l'éducation nationale et non des collectivités territoriales. Leur présence au sein d'un établissement est tout aussi importante que celle des enseignants : les élèves apprennent le respect à leur contact, ne l'oublions pas.